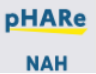


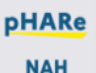



PROGRAMME pHARe

CALENDRIER PREVISIONNEL DES DIRECTEURS 2023-2024

Période 1	<p><u>Dans l'Application pHARe</u> sur le portail métier : </p> <ul style="list-style-type: none"> • Adhérer au programme pHARe et vérifier l'équipe référente du programme (+ désigner 1 personne ressource par école). • Présentation/rappel à l'équipe pédagogique du programme pHARe avec les temps forts de l'année. <p>Déposer le <u>protocole</u> de l'école ou de la circonscription si pas fait.</p>
Période 2	<ul style="list-style-type: none"> • Au 1^{er} Conseil d'école : Présentation du protocole de prévention et de lutte contre le harcèlement (celui de C°) • 10/11/2023 : participation à <u>la journée nationale Non au harcèlement</u>. (NaH) <p><u>Dans l'Application pHARe</u> sur le portail métier : </p> <p>Valider la participation à cette journée.</p>
Période 3	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Dans l'Application pHARe</u> sur le portail métier :  • Participation au concours Non au Harcèlement <p>Mi-janvier 2024 : date limite de dépôt de la production du concours Non au harcèlement.</p> <ul style="list-style-type: none"> • 07/02/2024 : participer à la journée Safer Internet Day
Période 4	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Dans l'Application pHARe</u> sur le portail métier :  <p>Valider participation au concours Non au harcèlement et à la journée Safer Internet Day.</p> <p>Valider les 10 heures d'apprentissages annuelles.</p>
Période 5	<p>Atelier de sensibilisation à destination des parents d'élèves lors d'un temps fort de l'école.</p> <p><u>Dans l'Application pHARe</u> sur le portail métier : </p> <p>Valider la réalisation de l'atelier de sensibilisation familles.</p>

Rappels :

Programme rendu obligatoire dans sa mise en place depuis la rentrée 2022 après une phase de test dans certaines circonscriptions de certaines académies en 2021.

En maternelle, pas d'accès à la plateforme pHARe mais un travail de sensibilisation reste essentiel.

Temps forts du programme

Tout ce qui est en rouge est à faire par le pilote (Directeur/directrice)

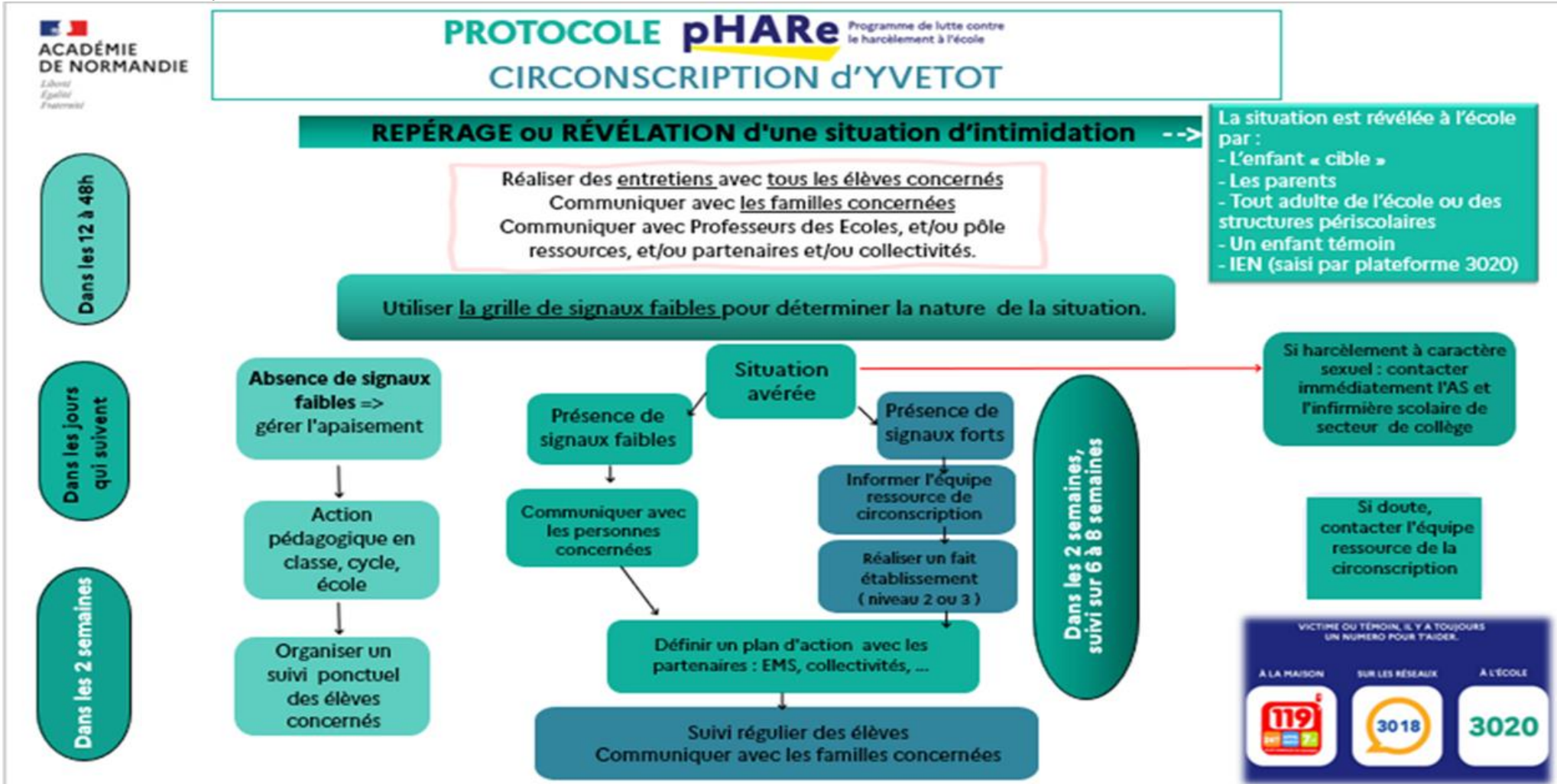
Organisation en circonscription

Une équipe de 5 personnes ressources :

- L'IEN de Circonscription.
- Karine GEMEY, Conseillère Pédagogique de Circonscription.
- Stéphanie GUITTET, directrice école Cahan Lhermitte, Yvetot.
- Ambre HEBERT, directrice école Jean Loup Chrétien, Terres de Caux.
- Laurence TASSUS, ERUN de C°.

Caractéristiques du harcèlement :

- Répétition dans la durée
- Rapport de domination
- Isolement de la victime
- Peur omniprésente



Le harcèlement peut être **physique** (violences diverses , **moral** (verbal, psychologique, sexuel) sans oublier le cyber-harcèlement (réseaux divers)